



Attention à ne pas tomber dans le piège dans lequel france bleu semble s'être embourbé

Liminaire du CSE Réseau des 07 et 08 décembre 2021

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup du rapprochement contraint entre le réseau régional de France•3 et celui de Radio France pour lancer au printemps prochain une offre commune en matière de numérique.

Beaucoup de questions ont été posées, et nous savons que les réponses ne sont pas encore prêtes. Mais un thème n'a pas encore été évoqué, celui de la problématique de la surcharge de travail identifiée à Radio France. Et pour cause, puisque l'objectivation de cette surcharge ne date que du 1^{er} décembre, avec la restitution d'une expertise lors d'un CSE extraordinaire au sommet de la tour de la maison ronde.

Qu'en retenir ?

Que cette expertise établit que « 56 % des journalistes travaillent régulièrement plus de quarante-deux heures par semaine », dont 29 % plus de cinquante heures. Et que « 54 % de l'encadrement intermédiaire travaillent régulièrement entre quarante-deux heures et plus de cinquante heures par semaine ».

Elle établit aussi que parmi « les éléments de constat indiscutables, l'alimentation d'Internet impacte fortement les temps de travail », alors que les « effectifs et les moyens sont insuffisants ».

Elle ajoute que « des situations de travail qui pourraient s'apparenter à du harcèlement moral », et décèle un « sentiment d'abandon et de perte de sens fortement exprimé ».

Suite à cela, on nous annonce que la présidente de Radio France prévoit de lancer « un audit organisationnel » en janvier 2022, afin d'apporter des réponses au plus tard pour la rentrée prochaine, en septembre. « *Faut-il de nouveaux outils informatiques, échanger plus de contenus pour soulager les salariés ?* », s'interroge-t-on visiblement du côté de la direction de Radio France.

Alors qu'il apparaît que des annonces devraient être faites la semaine prochaine aux représentants du personnel de Radio France sur la future gouvernance de ce GIE, **FO souhaite attirer l'attention de notre direction, à France TV : il ne s'agit pas de « tomber dans un piège » !**

Nous savons que la question des moyens est déjà un vrai sujet d'inquiétude chez nous pour réussir à bien aborder notre régionalisation ; il n'y a qu'à voir les effets des 18h30, et l'impact sur les équipes pour nos produits phares que sont nos journaux du 12/13 et du 19/20. Ce n'est déjà pas simple en l'état, et il s'agit donc de faire particulièrement attention aux engagements que nous pourrions être amenés à prendre pour la constitution de cette plateforme commune pour le numérique régional.

Dans une période où les contaminations atteignent malheureusement à nouveau des sommets, faisons donc attention à ne pas contaminer nos équipes avec ces maux frappant nos amis de la maison d'en face.

Paris, le 07 décembre 2021